

<http://pierre-alainmillet.fr/Collecte-des-encombrants-par-les>



conseil de métropole du 18 mars 2019

Collecte des encombrants par les bailleurs

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : jeudi 21 mars 2019

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le conseil de la métropole du 18 mars a accordé une subvention à un projet porté par l'association ENVIE pour mieux organiser la collecte des encombrants déposés aux pieds des immeubles des bailleurs sociaux.

C'est un sujet qui préoccupe tous les acteurs de la propreté depuis des années. D'un coté, la métropole et les communes multiplient les actions de sensibilisation pour que les habitants emportent leurs encombrants dans les déchetteries. Et de l'autre, les bailleurs sont obligés de récupérer des encombrants déposés un peu partout autour des immeubles.

Cette collecte d'encombrants par les bailleurs est effectué le plus souvent par des entreprises d'insertion, comme la régie de quartier Armstrong à Vénissieux, qui les emportent à la déchetterie locale, où elles peuvent être triées.

Le projet soutenu ce 18 mars conduit à centraliser ces flux d'encombrants issus des bailleurs sur une plateforme organisée par ENVIE à St-Priest. La revalorisation dans les filières de recyclage ne se fait plus alors avec la métropole.

Il y a une inquiétude sur le résultat de cette opération, car dans la communication pour les habitants, il peut y avoir concurrence entre le réflexe "déchetterie" et le message "collecte par le bailleur"..

Et plus grave peut-être, je ne sais pas si les intérêts des structures d'insertion locale, dont la régie de quartier, seront vraiment pris en compte...

C'est pourquoi je me suis abstenu avec le groupe communiste et parti de gauche sur cette délibération.

Au passage, aucun acteur Vénissien n'a été associé à ce projet...